

# Nouveaux enseignants, Sélection du Réseau Canopé

---

## L'éthique relationnelle, responsabilité majeure pour l'enseignant

- Accorder de l'importance à la nature et à la **qualité des relations** entre élèves et enseignants
- La relation s'impose à l'enseignant, comme une composante incontournable sans laquelle il ne peut motiver ses élèves, stimuler leur réflexion, leur engagement et exercer son influence, son autorité.
- Créer les **conditions** les plus **favorables aux interactions** entre pairs : l'efficacité de son action pédagogique s'opère d'emblée et en partie par la qualité de la relation qu'il met en œuvre au quotidien par ses **compétences psychosociales** et son rapport à l'élève et au groupe.
- Si la **bienveillance** fait consensus : valeur pédagogique partagée par la communauté éducative et qui désigne naturellement une **posture éthique**.
- **Lieury & Fenouillet (Motivation et réussite scolaire)** : la création de conditions optimales pour la motivation et l'épanouissement cognitif (et psycho affectif) de l'élève s'appuie sur des **compétences et des savoir-être** adultes qui contribuent par le comportement à satisfaire ses besoins psychosociaux (qui en cas de non respect par l'adulte, conduit à des tensions).
- **Etre traité de manière juste par l'enseignant** (dans la communication, l'évaluation, se sentir considérée avec respect, à égalité en termes de droits et de récompenses selon leur mérite<sup>1</sup>). Les humiliations produiraient le plus fort sentiment d'injustice, injustice pouvant être vécue avec une violence très vive et engager l'élève dans une spirale de rejet de la discipline, de l'école et de son système. Par sa posture éthique, l'enseignant, pour chaque événement perçu comme injustice, avec une écoute active, peut aider à désamorcer la situation vécue et l'apaiser.
- **Se sentir en sécurité** dans ses apprentissages et la relation à l'adulte, et bénéficier d'un cadre normatif clair, d'une discipline stable. L'effort par lequel un enseignant mobilise sa patience et contrôle sa réactivité face à une situation qu'il ne supporte pas bien et participe à cette dimension éthique qui sécurise et protège celui qui apprend.
- **Se sentir motivé, stimulé, intéressé** par les activités proposées par l'enseignant, par sa théâtralité, ses encouragements, son enthousiasme et son propre rapport au savoir. L'exigence éthique sur **l'entretien de la motivation** se situe dans la **manifestation d'encouragement**, de renforcements positifs, à la mesure de la difficulté surmontée et des efforts accomplis.
- **Se sentir considéré**, estimé et reconnu est générateur de motivation et volonté, de confiance et de compétences. Ces gestes éthiques peuvent prendre des formes verbales directes ou indirectes, par la valorisation ou la prise en exemple d'une production ou d'une attitude particulière d'un élève.
- **Se sentir intégré** dans la classe, **accepté** par ses pairs (besoin d'appartenance qui favorise la construction de la personnalité), éviter l'installation de formes d'exclusion et de rejet).
- **Etre aidé, accompagné** : dédramatiser l'erreur, adapter une pédagogie différenciée, donner à chacun un temps suffisant
- **S'exprimer librement**, pouvant livrer son opinion, ses préférences : besoin de tisser des liens avec le professeur.
- **L'autonomie, besoin d'auto-détermination** : besoin d'être à l'origine de son propre comportement, se donner les moyens de réussir par soi-même.

## Expliquer internet et la loi en milieu scolaire

### La liberté d'expression sur internet : un droit fondamental mais pas absolu

---

<sup>1</sup> Devignes, Meuret, *Les sentiments de justice des élèves en France et pourquoi*

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux des hommes : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la loi ».

Il ne s'agit pas d'une **liberté absolue** mais que des **limites** doivent être respectées. « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Pour ce qui concerne **l'expression sur internet** : « L'exercice de cette liberté ne peut être limité que dans la mesure requise, d'une part, par le respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui [...] par la sauvegarde de l'ordre public, par les besoins de la défense nationale ». Les limites prévues par la loi concernent notamment **l'injure**, la **diffamation**, le **respect de la vie privée** d'autrui, l'interdiction des propos racistes, sexistes, homophobes ou incitant à la violence...

### La diffamation et l'injure

« ...fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une **diffamation**. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible ».

**L'injure**, « toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait ».

### Facebook : espace public ou privé ?

« Par application du principe "les contacts de mes contacts deviennent mes contacts", fb doit être considéré comme un espace public ».

### Egalité, mixité : état des lieux et moyens d'actions au collège et au lycée

L'Etat souhaite favoriser une plus grande participation des femmes au marché du travail en raison des importants besoins de main d'œuvre de l'après-guerre. L'objectif de l'Etat rejoint celui des associations qui portent des revendications d'égalité dans l'accès à l'emploi, les conditions de travail et la rémunération.

Dans les années 60-70, les revendications féministes portent sur l'égalité réelle dans tous les domaines de la vie, en particulier la libre disposition de son corps et l'accès à la contraception et à l'IVG.

La lutte contre les discriminations peut entrer en contradiction avec le principe d'égalité de traitement puisqu'elle peut conduire à appliquer un traitement différencié pour compenser une discrimination indirecte résultant du fonctionnement de la société.

### S'adapter en classe à tous les élèves Dys, TDA

L'élève handicapé est titulaire des **mêmes droits** que tout autre élève mais cela soulève le problème de moyens, car il ne suffit pas de présenter l'enfant à l'école et de demander à ce qu'il soit scolarisé comme les autres, sans la moindre différence. Il serait mal avisé de ne pas se soucier de l'aménagement de l'enseignement. Il serait paradoxal que la scolarité d'un élève handicapé aboutisse à une **indifférence à la différence**. L'accès au droit commun n'est pas suffisant pour réaliser **l'égalité des chances**. Si l'école traitait tous les élèves comme semblables, elle s'inscrirait dans une **pratique de l'égalitarisme**, version pervertie de l'égalité des chances étant donné que la véritable équité [...] consiste à égaliser les chances de ceux qui sont le moins favorisés (leur donner plus).

### Faut-il encore redoubler ?

## Denis Meuret, *Le redoublement est-il efficace ? Les réponses de la recherche en éducation*

### ➤ 4 arguments en faveur du redoublement

- Les élèves ne sont pas capables de suivre dans la classe supérieure par manque de connaissances
- Les élèves n'ont pas la maturité nécessaire
- Le redoublement joue un rôle incitatif sur le parcours scolaire (perçu comme une menace, augmente les efforts)
- Le redoublement permet d'homogénéiser la composition des classes.

### ➤ 5 arguments contre

- Le redoublement affecte négativement l'image de soi et la motivation
- Les élèves revoient inutilement des connaissances déjà acquises
- Recommencer quelque chose qui a échoué ne garantit pas sa réussite
- Le redoublement n'est pas équitable et nuit à l'égalité des chances (les enfants de pauvres reçoivent de plus basses notes, redoublent plus, ce qui les stigmatise davantage et nuit à leur orientation).
- Les décisions de redoublement sont arbitraires.

## Opinions et attitudes des enseignants et des familles

- Existence d'une sorte d'**accord social** quant à l'utilité du redoublement, qu'il permettrait, pour 70% des parents et 64% des enseignants de **rattraper le retard** et **mieux préparer la classe supérieure**. 42% des enseignants et 43% des parents pensent que « le redoublement n'aide pas vraiment l'élève [...], qu'il continuera à rencontrer les mêmes difficultés » et qu'il pourrait « être remplacé par d'autres **mesures plus efficaces et mieux adaptées**, telles que l'accompagnement personnalisé pour les élèves en difficultés ».
- **Paul & Troncin** révèlent une **adhésion massive au redoublement**, signe de **confiance** des parents envers les enseignants. Cependant, les familles dites « favorisées » sont nettement moins disposées à accepter d'emblée la décision de redoublement, ce qui peut indiquer un plus grand scepticisme au redoublement. Pour les auteurs, les enseignants voient dans le redoublement une mesure nécessaire dont les effets positifs surpassent les effets négatifs.

## Les fonctions latentes du redoublement

- **Rôle incitatif** comme une menace pour augmenter leurs efforts : une recherche au Brésil (réforme mise en œuvre de manière décalée dans le pays pour l'interdiction du redoublement) montre que le redoublement joue bien un **rôle incitatif à l'effort**. En Belgique, « *sans redoublement, les notes perdent beaucoup de leur pouvoir régulateur* ». Cette **conception méritocratique** de l'Ecole (F.Dubet) valorise ceux qui travaillent le plus en leur accordant la promotion.
- **Gérer l'hétérogénéité** : l'élève redoublant est moins en difficulté parmi les élèves plus jeunes qui découvrent le programme. Le redoublement permet donc d'homogénéiser les classes.

L'interdiction du redoublement en Belgique (2001) a compliqué le travail des enseignants pour qui la gestion de l'hétérogénéité est la principale difficulté (2008).

- **Utilisé par le CE pour signaler le niveau d'exigence de son établissement** : un fort taux de redoublement permet d'exclure, sans le dire, des élèves d'un niveau insuffisant, car ces derniers iront s'inscrire ailleurs pour éviter le redoublement. Cette configuration stratégique peut s'apparenter à une situation de discrimination.
- **Confère à l'enseignant une influence forte sur le parcours scolaire de l'élève** : « *Le redoublement est un des instruments de la sélection méritocratique qui, elle-même, symbolise un certain pouvoir de l'enseignant* » (Draelants, 2008). Les enseignants, parents et CE semblent attachés au redoublement

parce qu'ils croient en son efficacité pédagogique. Du point de vue des enseignants, le redoublement génère de meilleurs résultats l'année suivante, ce qui conforte cette croyance.

### Les résultats de la recherche sur le redoublement

**Terry** (2011) a interrogé des enseignants dans l'Etat de l'Ohio : les résultats de la recherche sur le redoublement n'ont pas convaincu les enseignants qui continuent de le considérer comme étant bénéfique aux élèves. Cette croyance est fondée sur leur expérience personnelle.

**Crahay & Ory** (2006) ont mesuré l'évolution des croyances de futurs professeurs en formation en Belgique et aux USA. En 1<sup>ère</sup> année, les étudiants se déclarent en faveur du redoublement, alors que les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année ont un avis plus mitigé. L'évolution de leur positionnement ne repose pas sur une transformation de leur croyance quant aux causes de l'échec scolaire, mais « *les futurs enseignants incriminent les élèves (leur manque d'effort, leur maturité ou encore leurs faibles aptitudes) ainsi que leurs familles et rechignent à mettre en cause l'enseignement reçu ou même le fonctionnement général de l'Ecole. De plus, ils persistent à nier le poids de l'influence de l'origine socioculturelle des élèves dans la fabrication des échecs scolaires* ».

### L'évaluation : vue par les parents, les élèves, les enseignants

Si les parents et l'opinion publique en général semblent restés attachés à la notation chiffrée, considérée comme lisible, on remarque que l'opinion évolue, surtout en primaire où on apprécie des modes d'évaluation alternatifs et le desserrement de la pression évaluative.

**Pierre Merle, L'élève humilié (2005)**, met en évidence le fait que l'évaluation est un moment fort pour de très nombreux élèves et renvoie à des **situations qui remettent en question l'estime de soi**, la **motivation** et conduisent même dans certains cas à des **situations d'humiliations**.

Pour les enseignants, la note sert à **mesurer les acquis** (95%), s'assurer que les **objectifs** ont été **atteints** (90%) et **fournir une note** (40%) qui illustre bien le poids de la demande institutionnelle.

Dans l'opinion, la culture française, la note s'inscrit dans une **finalité de sélection**. Le SE qui se met en place est construit pour sélectionner. Il y a donc une **culture de la note** et plus encore l'idée **que l'évaluation est associée à la sélection**. La note est souvent vécue comme une fatalité car pensée uniquement comme sommative. Une célèbre recherche de la commission française (1936) pointe l'extrême difficulté d'une correction « objective ». Les résultats des expériences menées montrent une forte dispersion des notes attribuées à chaque copie par les correcteurs. Les élèves travaillent pour la note, la moyenne ou la promotion, ce qui développe un rapport utilitariste au savoir avec une perte de sens des apprentissages.